



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
MONTESQUIEU
Canton de La Brède

1 allée Jean Rostand
33650 MARTILLAC
T. 05 57 96 01 20
F. 05 57 96 01 29

MARTILLAC, le 06/10/2020

Réf : BF/HS/NA/JG - 2020-09-61409

Affaire suivie par :

Nadège ALEXANDRE

Responsable du Pôle Vie Locale

05 57 96 43 59

assistante-dir-vielocale@cc-montesquieu.fr

OBJET : Création d'un lycée public – Métropole Sud-Gironde
P.J : Courrier envoyé au Président de la Région Nouvelle Aquitaine.

Madame, Monsieur,

La Communauté de communes de Montesquieu vous a transmis en février, une motion votée par le Conseil Communautaire pour la demande de création d'un lycée public sur notre territoire.

Cette motion a pour objectif de rendre visible la complexité de la mobilité sur notre territoire aux heures de pointe, ce qui nous oblige à maintenir des horaires matinaux pour les lignes de transport qui desservent les établissements de la métropole dont dépendent les lycéens de notre communauté de communes. Compte tenu de ces temps trajets très longs et d'un cadencement limité malgré les renforts de certaines lignes de bus, c'est l'égalité d'accès à l'enseignement secondaire qui est questionnée.

C'est pourquoi, convaincus de la nécessité de faire évoluer la carte scolaire avec la création d'un lycée sur notre territoire qui compte 44 000 habitants dont 10 000 jeunes de moins de 18 ans, nous poursuivons nos démarches auprès des différents interlocuteurs en charge des lycées.

Afin de vous tenir informé-es, vous trouverez en pièce jointe le dernier courrier adressé au Président de la Région.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Nathalie BURTIN DAUZAN

Vice-présidente en charge de la commission
Jeunesse et citoyenneté
Maire de Saint Selve



Bernard FATH

Président de la Communauté
de Communes de Montesquieu

Service opérationnel :	N.A
Service support :	
Direction :	H.S